

TOURISME EN PAYS DE CRAON

Centre administratif du Pays de Craon
rue Buchenberg
53400 CRAON
tel : 02 43 06 10 14

REUNION DU 18 JUILLET 2016

Etaient présents :

Joëlle Hallopaux, Olivier Cocherie, Bruno Gilet, Patrick Thézé, Arnaud Faguer, Janine Lemée, Marie-France Levrard, Thérèse Duvacher, Gilbert Moreau, Jacqueline Beaulieu, Paulette Colas, François Filipot, Marie-Françoise Thézé, Marie-Lou Blanchet, Clotilde Faguer, Marie-Claude Boiteux.

Etaient excusés :

Lucie Labatte, Christian Ménard & Cécile Croissant

Ordre du jour :

Marie Lou Blanchet informe des démarches administratives à effectuer :

- ✓ Dépôt du traité de fusion au centre des impôts accompagné d'un chèque de 375 € ; à effectuer le 22 juillet
- ✓ Dépôt des statuts de la nouvelle association à la préfecture en 2 exemplaires ; une facture de 90€ sera demandée ultérieurement.

D'autre part, rencontre avec Alain Guéguen, président de la .F.D.R.P. en compagnie de Patrick Thézé le 22 juillet.

I- Présentation et faire connaissance :

Un tour de table est effectué pour que chacun se présente

II-Organisation des commissions :

Fleurissement et village fleuri :

Cette animation était effectuée par l'ex-S.I. de St Aignan-Renazé : le département s'étant retiré de ce projet et le cahier des charges étant trop lourd, certaines communes ont été dégradées dans leur classification. Un renouvellement s'aurait nécessaire mais n'a pas été fait ; faut-il prolonger cette activité?

A) Commission Accueil et Information :

Le Chalet :

Le chalet est ouvert au Mûrier depuis le 1er Juillet et ce jusqu'au 31 Août de 10h à 12h30 et de 15h à 18h30 tous les jours sauf le mardi et le dimanche après-midi.

L'animatrice, Julie Allemand, s'occupe des pédalos, de la vente de chapeaux fournis par la mairie et des cartes postales (la Maison de la Presse qui arrête son activité liquide ses stocks et propose de vendre les cartes postales et objets relatifs à la ville de Craon à prix coûtant) ; elle propose une balade découverte dans Craon le dimanche matin de 11h à 12h.

La fermeture du point *i* le 31 Août ; à cette occasion, un petit pot de fermeture sera servi à 18h auquel seront invités tous les membres du C.A.

Le press-book, revue de presse :

Redémarrer cette activité et collecter toutes les informations recueillies dans les journaux qui concernent l'Association ; François Filipot est d'accord pour s'en charger.

Réunion de bilan :

Elle sera à faire en Octobre pour établir des statistiques et informer ainsi le tat, le département & la région.

Les membres de la Commission qui sont disponibles sont un complément pour le Sud-Mayenne.

Le futur local est en cours de travaux en bas de la rue des Halles et sera disponible en 2017.

B) Commission Randonnée :

Organisation des randos-fraîcheur le mardi soir à 19h45 du 31 mai au 16 Août inclus
La question se pose de faire repartir cette activité : comment? avec qui? sous quelle forme?
Une réunion est prévue le 22 Août à Craon dans le local de la place du Mûrier.

C) Commission Patrimoine & Edition

Evelyne Ernoul a préparé un nouveau cahier du Craonnais élargi à d'autres communes du territoire
Le coût de l'édition est fixé entre 3000 et 3500€ ; son prix de vente oscillera entre 14 et 15€.
La mise en vente sera effectuée à la foire de Craon ; il faudra innover et réfléchir sur de nouveaux points de vente sur tout le territoire.
Arnaud Faguer est chargé de prendre contact avec Evelyne Ernoul de façon à faire évoluer cette activité.

D) Commission Animation et Manifestations

- ✚ Foire de Craon le 30 Septembre et les 1,2 &3 Octobre
Une réunion est prévue le 08 septembre à 20h30 au local place du Mûrier pour préparer cette présence à la foire par une mise en avant des prestataires sous une forme à définir. François Filipot prend contact avec les prestataires afin de mettre en œuvre cette présentation.
- ✚ Les Embuscades à Cossé le Vivien : l'ex S.I. de Cossé le Vivien participait à hauteur de 1000€ pour l'organisation de Embuscades à Gastines. Marie-Claude Boiteux souligne le fait que la Communauté de Communes n'a toujours pas versé une subvention de 2700€.
- ✚ Sur la commune de Livré la Touche, à Les Miaules, les Nuits de la Mayenne présentent "RUY BLAS" de Victor Hugo
- ✚ St Aignan Renazé : circuit des crèches : prévoir un circuit avec des horaires ; la tâche a été confiée à Jacqueline Beaulieu

E) Communication :

- 1- Prévoir un site internet : se faire aider par Sud-Mayenne ; Marie-Lou Blanchet est chargée de prendre contact avec Grégoire qui s'occupe de la communication au T.A.T.
- 2- Prévoir un logo de l'Association : la tâche en a été confiée à Olivier Cocherie
- 3- Après l'officialisation de l'association (parution au journal officiel), prévoir une nouvelle information dans la presse.

F) Questions diverses :

- 1- Marché de Noël le 4 décembre à La Boissière
- 2- Remboursement des frais :
 - dans le territoire faire du covoiturage
 - quand la mission est écrite, se faire rembourser les frais ; M.F. Thézé présente un projet d'imprimé de remboursement des frais. Le prix du km est fixé à 0,30€.
- 3- Prévoir un C.A. en fin d'année auquel seront conviés les élus référents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et se termine par un petit pot.